

# Déclaration

---

95/7

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
DE  
L'HONORABLE ANDRÉ OUELLET,  
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,  
À L'OCCASION DU DÉPÔT À LA CHAMBRE DES COMMUNES  
DE L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU GOUVERNEMENT**

**OTTAWA (Ontario)  
Le 7 février 1995**



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**Canada**

## POINTS SAILLANTS

Les relations internationales ne sont plus la chasse gardée des gouvernements, elles préoccupent tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Le gouvernement a tenu sa promesse faite dans le Livre rouge de les consulter et de donner aux parlementaires un rôle essentiel dans la formulation de notre politique étrangère.

S'inspirant des nombreuses consultations menées auprès des Canadiens et des Canadiennes et du rapport du Comité mixte, et en reconnaissant le besoin d'avoir une politique étrangère flexible et efficace, le gouvernement a défini trois objectifs clés qui guideront son action sur la scène internationale dans les années à venir. Ces trois objectifs sont les suivants :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- la promotion de notre sécurité dans un cadre international stable;
- la diffusion de nos valeurs et de notre culture.

Ces objectifs s'appuient mutuellement et reflètent les priorités nationales du gouvernement.

Le Canada se trouve donc bien placé pour agir sur le changement et tirer parti des occasions qui se présentent dans son cheminement vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement usera de cette influence de façon responsable, en vue de protéger et de promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada dans le monde.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me lever en cette chambre aujourd'hui afin de déposer la réponse du gouvernement au rapport du Comité mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada.

Monsieur le Président, ma fonction de ministre des Affaires étrangères m'a donné maintes occasions d'observer le rôle que joue notre pays dans le monde. Certains ont été tentés de penser que la fin de la guerre froide allait remettre en question notre position privilégiée sur l'échiquier mondial. Au contraire, je suis fier de constater que notre pays continue à jouer un rôle important et que les attentes de la communauté internationale placées à notre égard sont toujours aussi grandes.

Monsieur le Président, le Canada tire un important avantage de sa situation géographique, de nouveaux pôles d'attraction politique et économique se faisant jour dans le Pacifique et en Amérique latine.

Du fait de son patrimoine culturel, le Canada jouit d'un accès privilégié aux mondes anglophone et francophone, de même qu'aux pays des quatre coins du globe d'où sont venus les Canadiens et les Canadiennes qui constituent la personnalité multiculturelle de notre pays.

Le Canada a, plus que tout autre pays, la possibilité de faire avancer ses intérêts internationaux du fait de son appartenance active à d'importants forums internationaux. Le Canada accueillera ainsi cette année le Sommet du G-7, et celui de l'APEC [mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique] en 1997.

Grâce à son passé dépourvu de colonialisme, de champion du multilatéralisme constructif et de médiateur international efficace, le Canada est appelé à jouer un rôle important et distinct au sein de la communauté des nations en vue de la mise en place d'un ordre nouveau et meilleur.

Le Canada se trouve donc bien placé pour agir sur le changement et tirer parti des occasions qui se présentent dans son cheminement vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement usera de cette influence de façon responsable, en vue de protéger et de promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada dans le monde.

Monsieur le Président, le travail du Comité était de taille, et je pense que la réponse du gouvernement se devait de refléter la profondeur et la qualité du travail effectué par ses membres.

Le gouvernement a tenu sa promesse faite dans le Livre rouge : il a démocratisé l'élaboration de la politique étrangère du Canada, en sollicitant la participation de ses citoyens et de ses parlementaires.

Le Comité mixte et le gouvernement reconnaissent tous deux que les changements sur la scène internationale vont s'accélérer plutôt que ralentir. Malheureusement, les contraintes financières auxquelles nous faisons face ne risquent pas de disparaître de si tôt. Un gouvernement responsable, Monsieur le Président, doit donc constamment réévaluer ses stratégies de façon ouverte et claire afin de mieux répondre aux intérêts et aux préoccupations des Canadiens et des Canadiennes. Nos citoyens sont de plus en plus conscients que leurs actes, tant au niveau individuel que collectif, ont des répercussions sur le plan international. La distinction autrefois claire entre national et international s'estompe rapidement et nous force à élargir notre conception des choses. Le nombre des acteurs en politique étrangère ne fait que croître; bref, les relations internationales ne sont plus la chasse gardée des gouvernements, elles préoccupent tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Le gouvernement s'engage donc à poursuivre la consultation et à donner aux parlementaires un rôle essentiel dans la formulation de notre politique étrangère.

Ainsi, en mars dernier, le gouvernement invitait des Canadiens et des Canadiennes de différents milieux à participer au premier Forum national sur les relations internationales du Canada. Je confirme aujourd'hui notre volonté de faire de ce Forum un événement annuel. Depuis le début de notre mandat, nous avons tenu cinq débats parlementaires sur des questions importantes de politique étrangère. L'élaboration de la politique étrangère du Canada ne se fera plus à huis clos, elle engagera tous les Canadiens et les Canadiennes ainsi que leurs élus.

J'ai tenu, ainsi que mes collègues les deux secrétaires d'État et le ministre du Commerce international, une série de consultations, de tables rondes, à travers le pays. Je puis vous dire que nous allons continuer ces consultations tout au long de notre mandat.

S'inspirant des nombreuses consultations menées auprès des Canadiens et des Canadiennes et du rapport du Comité mixte, et en reconnaissant le besoin d'avoir une politique étrangère flexible et efficace, le gouvernement a défini trois objectifs clés qui guideront son action sur la scène internationale dans les années à venir. Ces trois objectifs sont les suivants :

- la promotion de la prospérité et de l'emploi;
- la promotion de notre sécurité dans un cadre international stable;
- la diffusion de nos valeurs et de notre culture.

Ces objectifs s'appuient mutuellement, Monsieur le Président, et reflètent les priorités nationales du gouvernement.

En ce qui a trait à notre premier objectif, permettez-moi d'abord de dire que le gouvernement s'engage à mener une politique étrangère favorisant l'accès des biens et services canadiens aux marchés étrangers. L'objectif est clair : défendre et accroître la prospérité du Canada et favoriser la croissance et l'emploi en diversifiant nos relations économiques et commerciales.

Par ailleurs, le gouvernement reconnaît l'importance croissante des grandes institutions financières internationales et il a la ferme intention d'en discuter avec ses partenaires étrangers lors du Sommet du G-7 à Halifax, en juin.

Je laisserai à mon collègue le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, le soin d'exposer plus en détail nos objectifs à cet égard.

J'aborderai maintenant le deuxième objectif de notre politique étrangère : la promotion de notre sécurité dans un cadre international stable.

Monsieur le Président, l'affrontement en chien de faïence de la guerre froide nous empêchait de concentrer efficacement nos efforts pour combattre d'autres menaces tout aussi réelles. Si les bouleversements géopolitiques de ces dernières années ont beaucoup diminué les dangers immédiats qui menacent notre sécurité, il nous faut, paradoxalement, élargir notre définition de celle-ci. Aujourd'hui, la sécurité ne se définit plus en termes d'idéologies ou de frontières. En effet, les menaces actuelles s'appellent dégradation environnementale, migrations massives et incontrôlées, criminalité internationale, trafic de stupéfiants, sida, surpopulation et sous-développement. Notre sécurité passe donc par une plus grande prise de conscience de ces nouvelles menaces.

Les Canadiens et les Canadiennes sont fiers de la contribution unique de leur pays aux opérations de maintien de la paix de l'ONU [Organisation des Nations Unies]. Le Canada continuera à participer à de telles missions, mais nos décisions seront assujetties à des critères précis. Tout comme l'ONU et les organisations de sécurité régionale nous ont bien servis, le Canada continuera de bien y servir. Bien servir, Monsieur le Président, cela signifie aussi identifier les problèmes structurels, les faiblesses et les lacunes de ces organisations et oeuvrer sans relâche pour les corriger. Comme je l'annonçais en septembre dernier, le Canada travaille d'arrache-pied en faveur d'une plus grande efficacité des Nations Unies. Nous préparons à cette fin, entre autre, une étude sur la capacité d'intervention rapide de l'ONU, que nous déposerons en septembre lors de la prochaine Assemblée générale à New York.

Le troisième objectif de notre politique étrangère, Monsieur le Président, est de diffuser nos valeurs et notre culture à l'étranger.

En effet, un pays qui s'isole et qui ne projette pas son identité et ses valeurs au-delà de ses frontières est condamné à l'anonymat et à perdre toute l'influence qu'il prétendait posséder. Nos écrivains, nos artistes, nos universités, nos collèges et nos centres de recherche sont les meilleurs ambassadeurs de notre identité dans toute sa diversité. Ils constituent les secteurs de la création et du savoir qui sont essentiels à la prospérité, au développement et à la santé de notre pays. Tout comme nos entrepreneurs, ils ont un produit à vendre. Tout comme nos exportateurs, ils ont un marché à conquérir. Tout comme nos entreprises, ils sont reconnus pour l'excellence de leur produit. Pour eux aussi, l'internationalisation est la condition *sine qua non* de leur réussite et de leur compétitivité.

L'influence des secteurs culturel et éducatif sur notre économie est profonde. Ces secteurs présentent un énorme potentiel pour le Canada, potentiel que nous devons exploiter. Le gouvernement s'engage à défendre la compétitivité de nos industries culturelles, des produits et services éducatifs de nos universités et collèges et à aider nos artistes à percer sur les marchés étrangers. Des ressources limitées ne sauraient être une excuse pour abandonner nos responsabilités. Au contraire il s'agit d'une occasion de consolider nos efforts et d'oeuvrer avec les ministères et organismes concernés pour promouvoir notre culture et notre savoir à l'étranger.

La vitalité de nos échanges culturels, académiques et scientifiques est la condition même de notre succès dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir; elle est aussi la condition essentielle de notre croissance et de notre prospérité, de notre réussite nationale. Pour demeurer compétitifs, nos institutions d'enseignement supérieur, nos étudiants, nos futurs travailleurs ont besoin de s'adapter à un marché du travail international en profonde et constante évolution, de s'exposer aux nouvelles technologies, de maîtriser de nouvelles connaissances.

Monsieur le Président, les Canadiens et les Canadiennes savent que nos problèmes sont de bien petites misères comparés à la situation intolérable dans laquelle vivent encore trop de gens à travers le monde. L'aide publique au développement fait partie intégrante de notre politique étrangère et en constitue aussi un volet important car elle permet de s'attaquer aux racines mêmes des conflits et aux dangers qui menacent la sécurité. L'aide reflète les valeurs des Canadiens et des Canadiennes, valeurs de compassion, de coopération et de générosité.

Le gouvernement, dans l'Énoncé que nous déposons aujourd'hui, a la ferme intention de clarifier le mandat de l'ACDI [Agence canadienne de développement international] afin de lui donner un objectif solide et des priorités claires qui dicteront son action. Ces priorités sont au nombre de six, soit :

- assurer les besoins essentiels de la personne;
- promouvoir la participation des femmes au développement économique durable;
- développer les services d'infrastructures;
- défendre les droits de la personne;
- encourager le secteur privé;
- préserver l'environnement.

Il est clair, Monsieur le Président, que ces objectifs appuient les trois grands principes de politique étrangère que je viens d'énoncer : la promotion de la prospérité, de notre sécurité et de nos valeurs.

Le gouvernement encouragera et aidera les Canadiens et les Canadiennes à participer au développement coopératif et prendra des mesures pour améliorer l'efficacité du programme d'aide publique au développement.

En guise de conclusion, Monsieur le Président, je dirai simplement que la politique étrangère de notre pays est une source de fierté pour tous nos compatriotes. Notre politique étrangère vise à rassembler, à dialoguer, à jeter des ponts, à créer des liens. Nous devons engager les Canadiens et les Canadiennes, leurs parlementaires, les organisations non gouvernementales, les universités, les groupes culturels dans l'élaboration de notre politique étrangère si nous voulons que celle-ci soit à la hauteur de leurs attentes.

La politique que je dévoile aujourd'hui tient compte de ceci. Elle innove par son ouverture aux opinions exprimées par nos concitoyens et par le Parlement et compte sur leur apport continu. Elle innove par ses objectifs mieux ciblés qu'auparavant. Les facteurs économiques et commerciaux y détiennent une place de premier rang. Les dangers qui menacent la sécurité y sont étudiés dans une perspective large. L'importance particulière donnée à la promotion de la culture et des valeurs canadiennes y est clairement énoncée.

Je termine en remerciant une fois encore le Comité mixte pour l'excellence de son travail, et en espérant que le dialogue bien établi entre le gouvernement, les Canadiens et les Canadiennes et leur Parlement se poursuive de façon fructueuse et constante.

Merci, Monsieur le Président.